

LIVRET D'ACCUEIL



25 / 26

Bienvenue à la FACULTÉ des SCIENCES

Ce livret d'accueil (avec liens interactifs vers différentes pages du site de l'université) contient des éléments concernant tous les étudiants ; il sera complété par votre livret de formation spécifique pour chaque parcours ; les deux vous seront utiles durant l'année. Vous serez accompagnés tout au long de votre formation par les enseignants, enseignants-chercheurs, assistants pédagogiques, personnels techniques et administratifs. Les intervenants professionnels extérieurs ont également un rôle important dans nos formations (cours, conférences, projets, stage, alternance...) Quels que soient votre niveau d'étude et vos projets d'avenir nous souhaitons vous suivre dans l'apprentissage, l'acquisition de compétences tant disciplinaires que transversales, votre parcours personnel et la préparation de votre insertion professionnelle.

Nous faisons le maximum pour vous accueillir dans un environnement favorable, dans les meilleures conditions possibles d'études et de vie étudiante; Des travaux de rénovation énergétique vont débuter à la faculté des sciences fin 2025. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution du chantier au fur et à mesure de l'année. Nous vous remercions par avance d'être vigilants à la communication sur ce sujet, et d'être attentifs aux modifications des voies de circulation sur le site, afin de bien respecter les zones de chantier, les dispositifs et consignes mis en place pour la santé de tous.tes. N'hésitez pas à signaler tout dysfonctionnement.

Soyez acteur de votre formation, engagez-vous dans vos études, dans la vie de l'établissement (sport, culture, développement "vert" du campus, prochaines élections étudiantes...), dans une association... bref, épanouissez-vous au sein de la Faculté des sciences et de l'Université d'Angers!

Nous, personnels administratifs et techniques, enseignants, enseignants chercheurs et intervenants professionnels, vous souhaitons une très belle année 2025-2026.



SOMMAIRE

5	PRÉSENTATION
6-7	SCHÉMA DES ÉTUDES EN LICENCE
8-9	SCHÉMA DES ÉTUDES EN MASTER
10	CALENDRIER UNIVERSITAIRE DES FERMETURES
11	ACTIVATION COMPTE ENT
12	BIENVENUE À L'UA !
13	BIENVENUE À L'UA ! - ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX
14	STAGE
15	ALTERNANCE
16	RÉGIME SPÉCIAL D'ÉTUDES RSE
17	CÉSURE
18	RELATIONS INTERNATIONALES
19	MODALITÉS D'EXAMENS

*Sommaire interactif
pour revenir au sommaire
cliquer sur *



PRÉSENTATION

Directeur

Frédéric LARDEUX

Directrice Adjointe formation et vie étudiante niveau Licence

Sandrine TRAVIER

Directrice Adjointe formation et vie étudiante niveau Master

Hélène TRICOIRE-LEIGNEL

Directeur Adjoint recherche et culture scientifique

Gilles STUPFLER

Directeur Adjoint relations extérieures

Tony BRETON

Directrice des services de la composante

Élodie LEBASTARD

Responsable de la scolarité Licence

Sylvie ESNAULT

Responsable de la scolarité Master

Cécile ANGEBAULT

Chargé-e-s d'accompagnement

Charlotte CHARLET

Mathias VERSILLE

Chargée des relations extérieures

Charlotte BROSSET

Directeur·rice·s Départements

Biologie

Alain PAGANO

Chimie

Maïtena OCAFRAÏN

Géologie

Meryem MOJTAHID

Informatique

Vincent BARRICHARD

Mathématiques

Jean-Philippe MONNIER

Physique

Nathalie GAUMER





Licence Professionnelle

- Manager en Entreprise d'Horticulture et de
Paysage
- Santé des Plantes



- Expertise Énergétique, Énergies renouvelables



- Applications WEB



Cursus Master en Ingénierie

Biologie Systémique du Végétal
- L1-L2 Portail SVTC
- L3 Sciences des Productions Végétales

Photonique Signal Imagerie
- L1-L2 Portail MPC
- L3 Physique et Applications

Chimie Environnement
- L1-L2 Portail MPC ou
- L1-L2 Portail SVTC
- L3 Chimie Environnement

Lumière MOlécules MATière
- L1-L2 Portail MPC ou
- L1-L2 Portail SVTC
- L3 Physique Chimie

*Je choisis mon
parcours !*



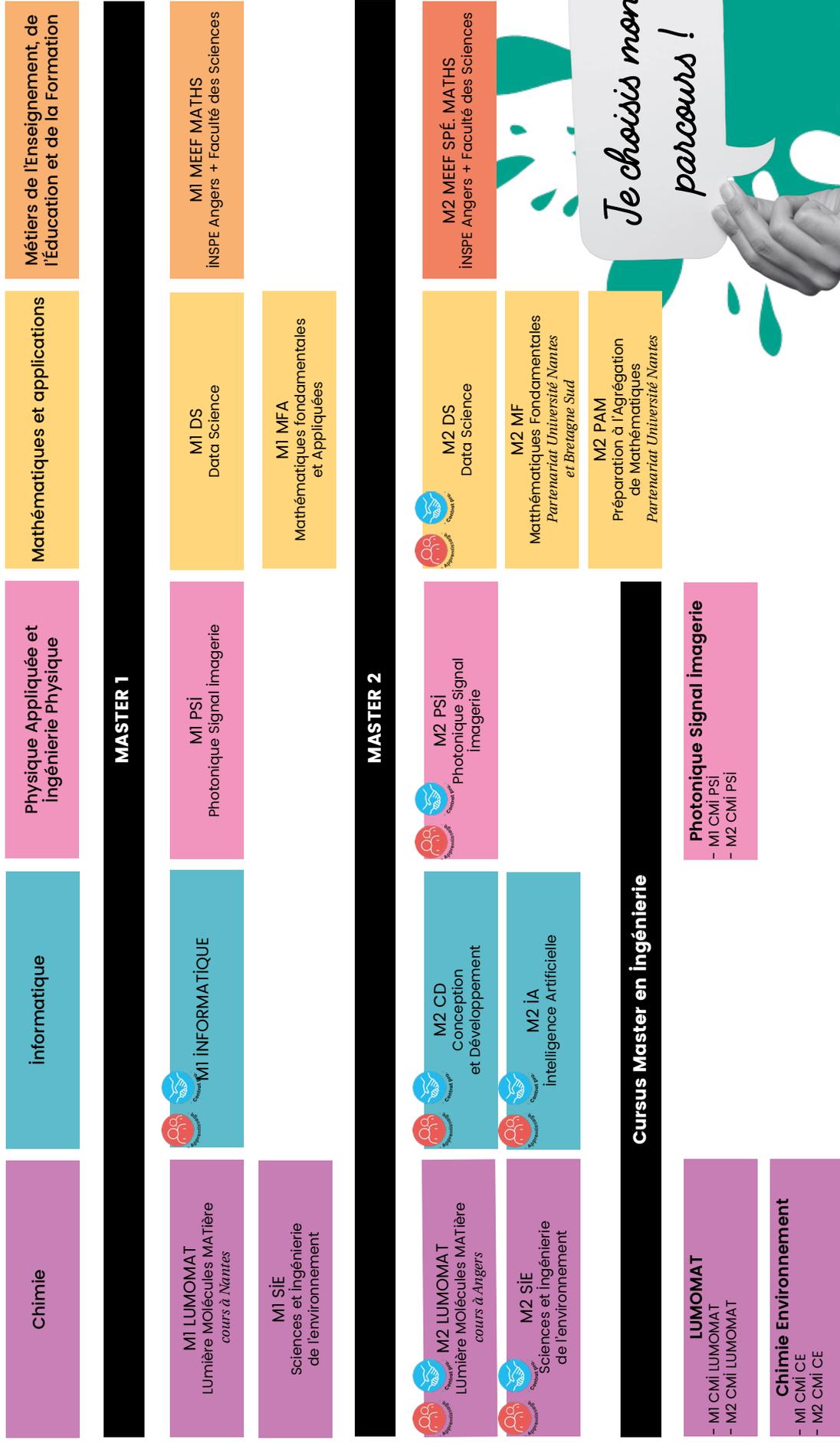
Formation à distance





MENTION			
Bio logie V égétale <i>co-accreditation Univ Nantes, Institut Agro Rennes Angers, partenariat ESA</i>	Bio logie S anté <i>organisation conjointe UFR Sciences - UFR Santé</i>	Toxic ologie , É co -toxic ologie <i>co accreditation Université du Maine</i>	Bio - G éosciences <i>co-accreditation Université de Rennes 1</i>
MASTER 1			
M1 BV Bio logie V égétale	M1 BS Bio logie S anté	M1 THE Toxic ologie Humaine et Environnementale	M1 PPP Paléontologie, Paléo-Environnement & Patrimoine
MASTER 2			
M2 PHP Gestion de la santé des Plantes <i>Plant Health and Protection</i>	M2 ICAT Interactions Cellulaires et Applications Thérapeutiques <i>Sciences</i>	M2 THE Toxic ologie Humaine et Environnementale	M2 PPP Paléontologie, Paléo-Environnement & Patrimoine
M2 HIPS Horticulture et innovation, de la Plante aux Systèmes <i>Horticulture and Innovations, from Plant to Systems</i>	M2 NCM Neurobiologie Cellulaire et Moléculaire <i>Sciences</i>	M2 GeB Gestion de la Biodiversité dans les socio-écosystèmes	M2 GeB Gestion de la Biodiversité dans les socio-écosystèmes
M2 SPP Biology and technology of Seeds and Plant Propagation	M2 CRC Coordination de la Recherche Clinique <i>Santé</i>	M1 MAD Mer, Anthropisation, Diagnostic	M2 MAD Mer, Anthropisation, Diagnostic
M2 PPV Physiopathologie et Pharmacologie Vasculaire <i>Santé</i>	M2 PPV Physiopathologie et Pharmacologie Vasculaire <i>Santé</i>		
Cursus Master en Ingénierie			
Bio logie S ystémique du V égétal - M1 CMI BSV - M2 CMI BSV			





CALENDRIER UNIVERSITAIRE DE FERMETURE

Interruption des enseignements

Fermeture de l'établissement

AUTOMNE

du vendredi 24 octobre 2025 au soir
au lundi 03 novembre 2025 au matin

FIN D'ANNÉE

du vendredi 19 décembre 2025 au soir
au lundi 05 janvier 2026 au matin

du vendredi 19 décembre 2025 au soir
au lundi 05 janvier 2026 au matin

HIVER

du vendredi 20 février 2026 au soir
au lundi 02 mars 2026 au matin

du mardi 24 février 2026 au soir
au lundi 02 mars 2026 au matin

PRINTEMPS

du vendredi 17 avril 2026 au soir
au lundi 27 avril 2026 au matin

du vendredi 17 avril 2026 au soir
au lundi 27 avril 2026 au matin

PONT de l'ASCENSION

Jeudi 14 mai 2026

du mercredi 13 mai 2026 au soir
au lundi 18 mai 2026 au matin

Jeudi 14 mai 2026

du mercredi 13 mai 2026 au soir
au lundi 18 mai 2026 au matin

ÉTÉ

du vendredi 17 juillet 2026 au soir
au lundi 24 août 2026 au matin

Approuvé en Conseil d'UFR du 27 février 2025



SE CONNECTER

La validation de votre compte ENT (Espace Numérique de Travail) est obligatoire et vous devez le valider le plus rapidement possible.

<https://ent.univ-angers.fr/>



Vous êtes bien arrivé et vous avez finalisé votre inscription administrative auprès de votre composante.

Pour accéder à tous les services de l'UA vous devez activer votre **compte ENT** pour accéder au guichet numérique.

Vous pourrez ainsi accéder à votre messagerie, votre emploi du temps, les services numériques, des documents liées à votre scolarité et bien d'autres éléments essentiels à votre scolarité.



Microsoft 365

L'UA vous offre également 5 licences gratuites Microsoft 365 comprenant la suite bureautique et des outils collaboratifs de gestion de projet comme Teams.

Rendez-vous sur le site de l'UA pour en profiter !

L'appli UA

Disponible gratuitement sur *Google play* et *Appstore*, l'application UA vous permet d'accéder à toute une série d'infos pratiques et contextualisées (plans, menus du RU, places à la BU, horaires bus/tram, actualités...)

Activez les notifications pour tout savoir en temps réel y compris les annulations de cours ou de changements de salle de dernière minute.



BIENVENUE À L'UA !

Tout ce dont vous avez besoin pour bien préparer votre arrivée à l'UA et à Angers est sur le site [Bienvenue à l'UA](https://bienvenue.univ-angers.fr).

<https://bienvenue.univ-angers.fr/fr/accueil/>



Étudiants



ouvre une nouvelle page →



Étudiants internationaux

Votre arrivée à l'UA



Services UA



Vie pratique



[ouvre une nouvelle page](#) ➔

STAGE

Lorsque vous partez en stage dans le cadre de vos études, il est obligatoire d'établir votre convention de stage.

Afin d'établir votre demande et votre convention :

1 - Consultez le **tutoriel** 

2 - Complétez votre dossier dans votre **ENT** - onglet Insertion pro/stage - ip'Oline.

Cette saisie pourra être reprise et complétée jusqu'à validation par votre responsable pédagogique de la formation ou par votre enseignant tuteur. nous vous conseillons de contacter votre enseignant tuteur une fois la procédure effectuée, afin de prévenir de votre demande.

Pour la suite donnée à votre demande de stage et à l'édition de la convention, contactez le service des stages de votre scolarité. Il faut prévoir un délai de 2 semaines pour les signer. Les conventions signées sont obligatoires pour commencer votre stage, donc nous vous conseillons de faire attention au délai avant de lancer les procédures.

En savoir +

www.univ-angers.fr

<https://www.univ-angers.fr/fr/vous-etes/etudiant-e/stages.html>



IP'OLINE

Le portail de l'insertion pro.
Il est accessible via votre ENT à la rubrique "Insertion Professionnelle".

Grâce au site ip'oline, vous pourrez :

- Accéder à des offres de stages, d'alterance, d'emplois ou de jobs.
- Candidater en ligne.
- Réaliser vos demandes de conventions de stage.

<https://ipoline.univ-angers.fr/fr/> 



ALTERNANCE

L'alternance est une organisation pédagogique qui associe des périodes de formation à l'Université d'Angers et des périodes de pratique en entreprise. L'alternance permet ainsi, simultanément, de préparer un diplôme d'enseignement supérieur et d'acquérir une expérience professionnelle. Les formes et rythmes de l'alternance peuvent être différents selon les formations et les spécificités métiers de l'entreprise (saisonnalité de l'activité, ...).

L'alternance peut être mise en œuvre via un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation.

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Formation professionnelle

Objectif : insertion professionnelle et retour à l'emploi

Public : jeunes de 16 à 25 ans et demandeurs d'emploi de plus de 26 ans

Statut : stagiaire de la formation professionnelle, salarié

Employeur : tout employeur du secteur privé, les groupements d'employeurs et des EPIC (Etablissements public à caractère industriel et commercial.)

Durée : 6 à 12 mois sauf accord de branche

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Formation initiale

Objectif : obtention d'une qualification et insertion professionnelle

Public : jeunes de 16 à 29 ans

Statut : apprenti, étudiant

Employeur : entreprises des secteurs privé ou public, du milieu associatif, et professions libérales

Durée : de 6 mois à 3 ans selon la formation

Contact

charlotte.brosset@univ-angers.fr



RÉGIME SPÉCIAL D'ÉTUDES (RSE)

Suivant votre situation, il est possible d'avoir le droit à un RSE (régime spécial d'étude). Ce statut permet non seulement de parler de votre contexte, mais aussi de mettre en place des aménagements.

Voici quelques situations pouvant donner le droit à un RSE.

Mais, pour avoir accès à la liste détaillée des critères et connaître la procédure, nous vous conseillons d'aller directement sur le site.

<https://www.univ-angers.fr/fr/formations/amenager-sa-scolarite/amenagements-de-scolarite.html>



Différents aménagements sont possible suivant votre situation, allant d'une aide humaine, d'aménagement de votre emploi du temps, comme une autorisation d'absence.

ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Vous êtes en situation de handicap ou vous présentez un trouble de la santé nécessitant un aménagement spécifique.

Prenez contact avec le Relais handicap de l'UA.

relais-handicap@univ-angers.fr

Tél. : 02 44 68 86 28

<https://www.univ-angers.fr/fr/formations/amenager-sa-scolarite/accompagnement-du-handicap.html>



ÉTUDIANTS SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

Les sportifs de haut-niveau évoluant à l'UA peuvent obtenir un suivi et des aménagements d'emploi du temps, par l'intermédiaire du Référent des étudiants sportifs de haut niveau.

Le Référent accompagne les sportifs tout au long de l'année universitaire et fait régulièrement le point avec les scolarités et les clubs dans le but de permettre la réussite des étudiants dans leur double projet tant sportif qu'universitaire.

Les étudiants souhaitant postuler doivent prendre rendez-vous au SUAPS avant la fin septembre pour étudier un aménagement possible des études (circulaire n°1455 du 6/10/87 publiée au BOEN du 7/01/88).

Contact

Yann LEROUX

yann.leroux@univ-angers.fr

Guillaume DURON

guillaume.duron@univ-angers.fr

<https://www.univ-angers.fr/fr/vie-des-campus/sport/sportifs-de-haut-niveau.html>



Si vous êtes concernés par l'une ou l'autre de ces situations, ou que vous vous posez des questions, n'hésitez pas à contacter les chargés d'accompagnement :

Mathias VERSILLE

mathias.versille@univ-angers.fr

Charlotte CHARLET

charlotte.charlet@univ-angers.fr

Toutes les étudiants ayant un RSE sont suivis par un chargée d'accompagnement tout au long de votre année.

CÉSURE

Vous pouvez demander une césure pour mettre entre parenthèses vos études le temps d'un ou deux semestres pour réaliser un projet personnel, professionnel ou d'engagement en France ou à l'étranger. C'est l'occasion d'acquérir de nouvelles compétences, expériences, de tester son orientation professionnelle, poursuivre un projet humanitaire....

<https://www.univ-angers.fr/fr/formations/amenager-sa-scolarité/periode-de-cesure.html>



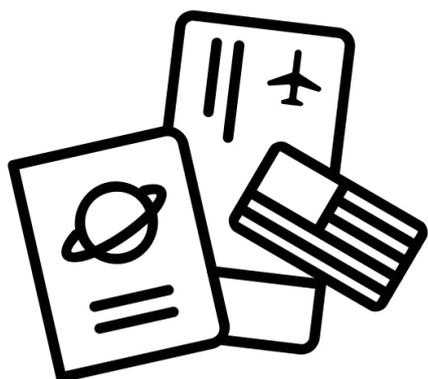
Référente CESURE UFR Sciences

Sandrine Travier

sandrine.travier@univ-angers.fr



RELATIONS INTERNATIONALES



Vous envisagez une mobilité études ou stage à l'étranger. Pour connaître les destinations et les programmes d'échanges qui s'offrent à vous ainsi que les démarches à réaliser pour partir et obtenir des aides financières, contactez le service des Relations Internationales à la Faculté des Sciences :

Responsable Enseignant Ri

Jérémy LOTHIER

jeremy.lothier@univ-angers.fr



Référente Administrative Ri

Marie-Paule TUDEAU

marie-paule.tudeau@univ-angers.fr

Bureau A004 – Bâtiment A

Tél : 02 41 73 53 95



QUEL TYPE DE MOBILITÉ ? QUELS DOCUMENTS ? QUELLE DURÉE ?

Type	Documents à fournir en priorité	Durée
STAGE	Lettre d'acceptation signée par le futur encadrant (dates)	< 3 mois > 3 mois
ÉTUDES	Programme pédagogique UA/Univ ciblée (modules, ECTS) signé par le Responsable de Filière	1 ^{er} Semestre 2 ^{ème} Semestre Année

POUR VOUS AIDER DANS VOS DÉMARCHES, VOUS POUVEZ VOUS RAPPROCHER DU CORRESPONDANT RI

- Biologie - **Benjamin BARRÉ** benjamin.barre@univ-angers.fr
- Chimie - **Abdelkrim EL GHAYOURY** abdelkrim.elghayoury@univ-angers.fr
- Géologie - **Maria PIA NARDELLI** mariapia.nardelli@univ-angers.fr
- Informatique - **Jean-Michel RICHER** jean-michel.richer@univ-angers.fr
- Mathématiques - **Loïc CHAUMONT** loic.chaumont@univ-angers.fr
- Physique - **Victor TEBOUL** victor.teboul@univ-angers.fr
- Anglais



VOUS POUVEZ AUSSI CONSULTER :

- le site web de l'Université d'Angers www.univ-angers.fr
- le panneau d'affichage dans le hall d'accueil du bâtiment A.



MODALITÉS D'EXAMENS

Les modalités d'examens sont régies par des règles définies dans des textes nationaux (décret, circulaires, fiche technique du ministère...) ainsi que dans des textes internes à l'Université d'Angers élaborés et votés par la CFVU qui comprend des enseignants et aussi des étudiants.

Mémo des examens

Élaboré chaque année, ce mémo réunit l'ensemble des textes liés aux examens. Vous y trouverez des informations sur :

- Les modalités de contrôle de connaissance (session, validation, compensation, assiduité...)
- L'organisation des examens (conditions d'examen, jury, communication des résultats, candidats présentant un handicap...)
- La délivrance des diplômes
- La procédure disciplinaire (fraude aux examens...)



Consulter le mémo des examens
www.univ-angers.fr

<https://www.univ-angers.fr/fr/vous-etes/etudiant-e/examens.html>



ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

L'engagement de non plagiat doit être inséré en première page de tous les rapports, dossiers et mémoires réalisés dans le cadre de vos études à l'Université d'Angers.



Pour télécharger
- la charte anti-plagiat
- l'engagement de non plagiat

<https://www.univ-angers.fr/fr/vous-etes/etudiant-e/examens.html>



ABSENCE

Toute absence a un TD; TP, CC doit être signalées auprès de la scolarité selon le dispositif mis en place sans oublier de joindre les justificatifs et auprès des enseignants concernés.

On distinguera selon le type d'évaluation (cf ci-dessous) et la situation ABJ (absence justifiée) et ABi (absence injustifiée):

	ABJ	ABi
	Saisi sur relevé de note	Saisi sur relevé de note
Évaluation du CM ou CM/TD		
CT ou CC fin de période	ABJ	DEF
CT chance 2 (licence) ou session 2 (Master)	ABJ pas de chance 3 organisée sauf : Décès proche (Ascendant ou descendant direct, frère, sœur, conjoint) Accident Hospitalisation	DEF
Travaux pratiques		
TP avec une seule note	ABJ	DEF
TP avec 2 notes ou plus	Si une ABJ Neutralisation de la note manquante = calcul et saisie de la moyenne sans note manquante	DEF dès une première absence
	Si plus d'une absence ABJ Note saisie = Moyenne avec un zéro pour les absences	
Anglais		
Oral	Rattrapage proposé par l'enseignant	DEF
Écrit	ABJ et seconde chance	DEF

Pour toute absence justifiée (ABJ), la moyenne sera calculée avec une note de zéro à l'épreuve mais l'absence sera affichée dans le relevé de notes. L'étudiant n'a pas obligation de se présenter en seconde chance

Pour toute absence injustifiée (ABi) la moyenne ne pourra pas être calculée, L'étudiant devra aller en seconde chance. Sans note, un DEF apparaîtra dans le relevé de notes.





**FACULTÉ
DES SCIENCES**

UNIVERSITÉ D'ANGERS

2 boulevard Lavoisier
49045 ANGERS cedex 01
Tél. 02 41 73 53 53
www.univ-angers.fr

